

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1993 B 01193 Numéro SIREN : 391 661 295 Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 12358

Greffes Tribunal de Commerce - Pontoise

- 2 SEP. 2021

N°

12358

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1 474	(1 385)	89	342
Ecart d'acquisition	33 475	(27 565)	5 910	4 132
Immobilisations corporelles	104 819	(68 089)	36 730	44 830
Immobilisations financières	2 377	(7)	2 369	3 089
Titres mis en équivalence	268	-	268	646
Total Actif Immobilisé	142 413	(97 046)	45 367	53 039
Stocks et en-cours	25 450	(102)	25 349	15 807
Clients et comptes rattachés	206 888	(321)	206 567	179 681
Impôts différés - actif	7 869	-	7 869	5 946
Autres créances et comptes de régularisation	10 731	(6)	10 725	14 593
Valeurs mobilières de placement	2 592	(76)	2 516	2 938
Disponibilités	47 593	-	47 593	40 916
Total Actif	443 536	(97 551)	345 985	312 919

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital	1 740	2 400
Réserves	72 523	80 797
Réserves de conversion groupe	(5 089)	(3 446)
Résultat de l'exercice	9 655	7 715
Total Capitaux Propres	78 828	87 465
Intérêts hors groupe	(1)	4 496
Provisions pour risques et charges	8 343	8 383
Emprunts et dettes financières	50 306	23 202
Impôts différés - passif	5 750	3 318
Fournisseurs et comptes rattachés	165 998	144 153
Autres dettes et comptes de régularisation	36 761	41 903
Total Passif	345 985	312 919

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	493 965	532 611
Autres produits d'exploitation	20 632	8 188
Achats consommés	(384 618)	(390 820)
Charges de personnel	(105 831)	(122 233)
Autres charges d'exploitation	(3 941)	(2 719)
Impôts et taxes	(4 041)	(4 523)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(7 716)	(6 935)
Résultat d'exploitation	8 450	13 567
Charges et produits financiers	(209)	(53)
Résultat courant des sociétés intégrées	8 240	13 514
Charges et produits exceptionnels	6 035	(683)
Impôt sur les bénéfices	(1 136)	(3 143)
Résultat net des entreprises intégrées	13 139	9 688
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	114	263
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(2 640)	(705)
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 613	9 246
Intérêts minoritaires	(958)	(1 532)
Résultat net (part du groupe)	9 655	7 715
Résultat par action (€)	8,77	5,08

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net total des sociétés consolidées	10 613	9 246
Elimination des amortissements et provisions	10 420	7 512
Elimination de la variation des impôts différés	530	1 183
Elimination des plus ou moins values de cession	(5 873)	85
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	(99)	(263)
Total marge brute d'autofinancement	15 592	17 763
Dividendes reçus des mises en équivalence	182	217
Variation du BFR lié à l'activité	(19 291)	(25 075)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(3 517)	(7 096)
Acquisition d'immobilisations	(8 752)	(12 025)
Cession d'immobilisations	728	742
Incidence des variations de périmètre	4 841	(243)
Variation nette des placements court terme	(92)	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(3 274)	(11 526)
Dividendes versés aux minoritaires	(858)	(1 284)
Augmentations (réductions) de capital	(16 650)	-
Emissions d'emprunts	38 489	4 189
Remboursements d'emprunts	(2 442)	(3 299)
Flux net provenant du (affecté au) financement	18 539	(394)
Incidence de la variation des taux de change	(40)	1 259
Variation de trésorerie	11 708	(17 756)
Trésorerie d'ouverture	32 365	50 120
Trésorerie de clôture	44 073	32 365

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2020, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2020, les faits marquants ont été les suivants :

- La cession des entités du pôle SANET
- Le passage à 100% de détention pour les entités Aubusson Bricolage, Libag, Nerev et Sotramat
- La création de l'entité Fayolle International

L'année 2020 est principalement marquée par l'épidémie de la COVID-19 dans le monde et particulièrement en France et par les conséquences qui en ont découlé en termes de mesures gouvernementales restrictives.

Dans le contexte de cette crise sanitaire, le groupe a bénéficié des mesures suivantes au cours de l'exercice :

- souscription d'un prêt garanti par l'Etat (PGE) afin de couvrir ses besoins éventuels de trésorerie
- recours à l'activité partielle ayant généré une indemnisation en provenance des différentes structures étatiques.

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés, telle que reprise dans le règlement 99-02 du 29 avril 1999, du Comité de la réglementation comptable (CRC), homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, et avec les principes de la septième directive européenne du 13 juin 1983 qui s'applique aux comptes consolidés, modifiée et amendée par la directive 2006/46 du 14 juin 2006.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices. Les comptes consolidés sont établis selon la méthode du coût historique.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1^{er} janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excède pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1^{er} janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2020.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Intallation technique, mat. outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats.

5.3.5 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.6 Conversion des éléments en devises

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux sont retraités en consolidation en résultat financier.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2020.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite et pour l'activation des déficits reportables sur la base d'un tax planning
- 26,5% pour les autres décalages temporaires à court terme

En application du règlement CRC 99-02, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à suspendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes préférentielles

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Opérations de location financement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2020	Taux de contrôle 2020	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2019	Taux de contrôle 2019	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ACOMA	-	-	NI	74,55 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	100,00 %	100,00 %	IG	97,05 %	100,00 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP FAYOLLE EMISSAIRE GENERAL NORD	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	99,99 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP FEF SAT REHA COLLECT RUE LENINE IVRY	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
HYGIENE SERVICE IMMOBILIER FAYOLLE	-	-	NI	74,70 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	100,00 %	100,00 %	IG	30,00 %	30,00 %	MEE
LIMEIL BREVANNES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
NEREV	100,00 %	100,00 %	IG	20,00 %	20,00 %	MEE
PHILIPPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SANET	-	-	NI	74,70 %	74,70 %	IG
SANET CONTRÔLE	-	-	NI	74,70 %	100,00 %	IG
SEP SEGEX REFECTION PALAIS BOURBON - ASSEMBLEE GENERALE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
BUTIN SEDIC	-	-	NI	74,55 %	99,80 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP SOGEA ANTENNE DU BOURGET	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA ISSY LES MLX	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA LA TORCHE	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	100,00 %	100,00 %	IG	50,00 %	50,00 %	IG
TRA SABLE	-	-	NI	24,90 %	33,33 %	MEE
SCI VERGEDES	-	-	NI	74,62 %	100,00 %	IG
UFD	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE DESAMANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP EIFFAGE FAYOLLE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FTP	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP A15 ETFF SOLETANCHE NGE SOGEA FREYSSINET	20,00 %	20,00 %	MEE	20,00 %	20,00 %	MEE
SEP VAL PARISIS ETFF STPE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SANET EP	-	-	NI	74,70 %	74,70 %	IG
FAYOLLE INTERNATIONAL	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	-

IG : Intégration Globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre sur l'exercice :

- Fayolle International

Variation de périmètre

- La société LIBAG est passée à un taux de détention de 100% en 2020 (versus 30% en 2019).
- La société NEREV est passée à un taux de détention de 100% en 2020 (versus 20% en 2019).
- La société SOTRAMAT est passée à un taux de détention de 100% en 2020 (versus 50% en 2019).
- La société AUBUSSON BRICOLAGE est passée à un taux de détention de 100% en 2020 (versus 97,05% en 2019).

Sorties de périmètre

Le pôle SANET a été cédé sur 2020. Ce pôle était constitué des entités Sanet, Sanet Contrôle, Butin-Sedic, Tra Sable, Hygiène Service Immobilier, Acoma, Sanet EP et Sci Vergedes.

6.3 Comparabilité des comptes

Les opérations de cession du sous-groupe SANET au 30 juin 2020 a un impact sur la présentation du bilan et du compte de résultat 2020.

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1 Actif immobilisé

7.1.1.1 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Ouverture	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Clôture
Ecarts d'acquisition	30 416	(72)	4 478	-	(1 347)	33 475
Amt dép. écarts d'acquisition	(26 284)	72	-	(2 640)	1 288	(27 565)
Total Valeur Nette	4 132	-	4 478	(2 640)	(59)	5 910

Les valeurs en colonne « Sorties de périmètre » correspondent à la sortie de la consolidation de l'entité SANET.

Les 4,5 M€ figurant en colonne « Autres variations de périmètre » correspondent à la constatation du goodwill complémentaire lié au passage à 100% du taux d'intérêt pour les sociétés LIBAG, NEREV, SOTRAMAT et AUBUSSON BRICOLAGE en 2020.

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette
Fayolle Canada Inc	19 005	(18 558)	447	20 353	(19 268)	1 085
Sotramat	3 559	-	3 559	2	(2)	-
Aubusson Bricolage	2 336	(2 062)	274	2 269	-	2 269
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	778	-	778
Libag	748	-	748	-	-	-
Autres	7 049	(6 945)	104	7 015	(7 014)	-
Total	33 475	(27 565)	5 910	30 416	(26 284)	4 132

7.1.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Clôture
Concessions, brevets & droits similaires	532	-	-	-	-	0	533
Logiciels	205	17	(3)	-	-	(103)	116
Autres immobilisations incorporelles	1 006	35	(151)	-	(64)	-	825
Immobilisations incorporelles	1 743	52	(154)		(64)	(103)	1 474
Amt/Dép conc brevets & dts similaires	(501)	-	-	(7)	-	(0)	(507)
Amt/Dép logiciels	(157)	3	-	(23)	-	82	(96)
Amt/Dép autres immos incorp	(744)	-	-	(89)	51	-	(782)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(1 401)		3	(119)	51	82	(1 386)
Total valeur nette	342	52	(151)	(119)	(13)	(21)	89

Les valeurs en colonne « Variations de périmètre » correspondent à la sortie de la consolidation des entités du pôle Sanet (ACOMA, SANET, BUTIN SEDIC).

7.1.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Terreins	9 289	28	(17)	-	(105)	(286)	-	8 911
Agencements sur terrains	199	-	-	-	-	-	-	199
Constructions	26 830	255	(226)	-	(344)	(2 671)	94	23 941
Installations tech. matériel de outillage	59 283	2 504	(490)	-	(1 193)	(21 498)	0	38 612
Matériel de bureau	220	3	(13)	-	-	(17)	-	184
Matériel de transport	18 355	2 269	(829)	-	(89)	(684)	24	19 435
Matériel informatique	882	177	(44)	-	-	(247)	-	748
Immobilisations corporelles en cours	149	58	-	-	-	-	(149)	58
Avances et acomptes immo corp	64	(90)	(25)	-	-	-	25	254
Autres immobilisations corporelles	11 558	3 235	(275)	-	(490)	(721)	(830)	12 477
Immobilisations corporelles	126 829	8 663	(1 566)		(2 132)	(26 144)	(830)	104 819
Amt/Dép constructeurs	(18 301)	-	289	(857)	89	2 270	-	(16 590)
Amt/Dép matériel de bureau	(169)	-	-	(23)	-	33	-	(158)
Amt/Dép matériel informatique	(787)	0	(42)	(42)	-	99	-	(630)
Amt/Dép matériel transport	(12 742)	469	(1 715)	-	-	433	-	(13 557)
Amt/Dép installations matériel outill	(39 983)	422	(2 770)	-	(572)	14 314	-	(26 945)
Dépréciations des terrains	(1 828)	-	-	(1)	-	49	-	(1 779)
Amt/Dép autres immobilisations corp	(8 189)	-	29	(1 851)	31	441	830	(8 430)
Amt/dép. immobilisations corporelles	(81 999)		1 130	(7 258)	1 072	18 135	830	(68 089)
Total valeur nette	44 830	8 663	(436)	(7 258)	(1 060)	(8 009)		36 730

Les valeurs en colonne « Variations de périmètre » correspondent à la sortie de la consolidation des entités du pôle Sanet.

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Titres de participation	719	684
Créances rattachées à des part.	477	20
Intérêts courus sur créances et prêts	6	-
Prêts, cautionnements et autres créances	1 895	1 673
Immobilisations financières	3 097	2 377
Dép. immobilisations financières	(7)	(7)
Total valeur nette	3 089	2 369

Les principaux titres non consolidés sont les suivants :

Sociétés	31/12/2020		31/12/2019	
	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	46	27%	36
Dura Senior Living Real Estate Investment Fund	3%	206	3%	243
Carthera	5%	419	5%	419
Château du Loir	10%	13	10%	13
Autres	NS	-	NS	8
Total		684		719

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	846	99	(182)	(14)	(251)	(29)	268

Les valeurs en colonne « variations de périmètre » correspondent au passage en intégration globale des entités LIBAG et NEREV (anciennement en mise en équivalence) ainsi qu'à la sortie du pôle Sanet (TRA Sable).

Les titres mis en équivalence se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Filiales sous-patier Fayolle Canada Inc	195	87	(12)	(14)	-	-	256
TRA SABLE	281	-	-	-	(281)	-	-
SA FAYOLLE	29	-	-	-	-	(29)	-
SEPA15 SOLET-ANCHE SOGEA FREYSSINET	170	12	(170)	-	-	-	12
Actif	675	99	(182)	(14)	(281)	(29)	268
LIBAG	(3)	-	-	-	3	-	-
NEREV	(26)	-	-	-	26	-	-
Passif	(29)	-	-	-	29	-	-

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	206 888	206 888	-
Total Clients et comptes rattachés	206 888	206 888	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 532	1 532	-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	5	5	-
Créances sur personnel & org. sociaux	139	139	-
Créances fiscales - hors IS	5 323	5 323	-
Créances liées à l'intégration fiscale	2	2	-
Etat. Impôt sur les bénéfices	123	123	-
Comptes courants - actif	817	817	-
Autres créances	1 231	1 231	-
Charges constatées d'avance	1 559	1 559	-
Total Autres créances	10 731	10 731	-

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital social de 1 739 622 € se compose de 1 100 572 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Reserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019.12	2 400	67 744	14 013	(5 223)	78 934	3 626	82 560
Affectation résultat N-1	-	14 013	(14 013)	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	(1 284)	(1 284)
Variation de périmètre	-	(895)	-	-	(895)	661	(234)
Variation des taux de change	-	-	-	1 776	1 776	(38)	1 738
Part du groupe dans le résultat	-	-	7 715	-	7 715	1 532	9 246
Autres mouvements	-	(65)	-	-	(65)	-	(65)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12	2 400	80 797	7 715	(3 446)	87 465	4 496	91 961
Affectation résultat N-1	-	7 715	(7 715)	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	(858)	(858)
Reduction de capital	(600)	(15 990)	-	-	(16 650)	-	(16 650)
Variation des taux de change	-	-	-	(1 642)	(1 642)	0	(1 642)
Part du groupe dans le résultat	-	-	9 655	-	9 655	958	10 613
Autres mouvements	-	-	0	-	-	(4 597)	(4 597)
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	1 740	72 523	9 655	(5 089)	78 828	(0)	78 828

Au cours de l'exercice, 417 788 actions ont été rachetées par la SA Francis Fayolle pour un prix de 16 650 000 euros.

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Variations de périmètre	Reclassements	Clôture
Provisions pour risques	6 322	651	(516)	(163)	(29)	6 265
Provisions pour charges	2 061	367	(132)	(218)	-	2 078
Total Provisions	8 383	1 018	(648)	(380)	(29)	8 343

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sur 2020 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : selon la courbe de taux ci-dessous

Maturité	Taux 2020	Taux 2019
1	-0.39%	-0.26%
2	-0.28%	-0.15%
3	-0.22%	-0.07%
4	-0.18%	0.00%
5	-0.13%	0.08%
6	-0.08%	
7	-0.02%	0.23%
8	0.02%	0.32%
9	0.06%	0.42%
10	0.10%	0.51%
12	0.17%	
15	0.32%	0.85%
20	0.58%	

- Taux de croissance des salaires : 1,5 % pour les cadres et ETAM et 0,8% pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (selon année de naissance)
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2016-2018)
- Taux de turn over moyen : 3,74% (démissions uniquement), avec des taux décroissants par âge

L'écart actuariel constaté par l'évolution des hypothèses actuarielles, a été étalé sur 10 ans, le montant des engagements comptabilisé au 31 décembre 2020 dans les comptes consolidés (hors sociétés mises en équivalence) s'élève à 1 459 K€.

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)

	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit	11 656	38 486	(2 442)	(259)	(3 265)	44 176
Autres emprunts et dettes assimilées	18	3	-	-	-	21
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	86	(1)	-	1	86
Intérêts courus sur emprunts - courant	2	-	(1)	-	(0)	1
Total Dettes financières MLT	11 677	38 575	(2 444)	(259)	(3 265)	44 284
Concours bancaires (dettes)	11 520	-	(5 395)	(105)	(6)	6 014
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	5	3	-	-	0	8
Total Dettes financières CT	11 525	3	(5 395)	(105)	(5)	6 022
Total Emprunts et dettes financières	23 202	38 578	(7 839)	(364)	(3 270)	50 306

Les valeurs en colonne « variations de périmètre » correspondent au passage en intégration globale de l'entité LIBAG (anciennement en mise en équivalence) ainsi qu'à la sortie des entités du pôle Sanet.

Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :

(en millier d'euros)	Clôture	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	44 176	39 831	4 345	-
Autres emprunts et dettes assimilées	21	21	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	1	1	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	86	86	-	-
Total Dettes financières MLT	44 283	39 938	4 345	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 014	6 014	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	8	8	-	-
Total Dettes financières CT	6 022	6 022	-	-
Total Emprunts et dettes financières	50 306	45 960	4 345	-

Le groupe a bénéficié d'un PGE pour un montant de 30 M€ remboursé au cours de l'année 2021.

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	Moins de 1 an	Plus d'1 an
Factures non parvenues	19	126	19	-
Dettes fournisseurs	165 979	144 026	165 979	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	165 998	144 153	165 998	-
Clients - Avances et acomptes reçus	2 283	-	2 283	-
Dettes sociales	6 748	9 371	6 748	-
Dettes fiscales	13 790	20 360	13 790	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	39	-	39	-
Etat - impôts sur les bénéfices	397	1 598	397	-
Comptes courants - passif	1 674	3 158	1 674	-
Autres dettes	2 897	706	2 897	-
Produit Constaté d'avance	8 934	6 703	8 934	-
Autres non significatifs	(2)	6	(2)	-
Total Autres dettes	36 761	41 903	36 761	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

Ventilation des impôts différés au bilan :

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	31/12/2020
Impôts différés - actif	5 946	2 177	(127)	18	(145)	7 869
Impôts différés - passif	3 318	2 707	(275)	145	(145)	5 750
Solde net d'impôt différé	2 628	(530)	148	(127)	0	2 119

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Impact résultat	Effets de change	Variations de périmètre	Autres	31/12/2020
Amortissement dérogatoires et autres provisions	(74)	6	-	-	(0)	(68)
Provision sur engagements de retraite	368	65	-	(53)	0	380
Provisions non déductibles et autres réintégrations	286	(89)	-	(78)	(0)	119
Reports déficitaires	4 154	(117)	-	4	0	4 041
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(2 106)	(394)	148	-	-	(2 352)
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	2 628	(530)	148	(127)	0	2 119

Les impôts différés actifs s'élèvent à 7,8 M€ dont 4 M€ relatifs aux déficits reportables.

Le stock de déficits reportables non activés s'élève à 13,3 M€, soit un impôt différé non activé de 3,3 M€ (valorisé au taux de 25%).

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020		31/12/2019	
			France	Canada	France	Canada
Chiffre d'affaires	493 965	532 611	152 788	341 177	222 154	310 457

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 494 M€ au titre de l'exercice 2020, soit une baisse de 39 M€ par rapport à 2019 s'analysant de la façon suivante :

- une baisse de 69 M€ en France dont la sortie du pôle SANET au 30 juin 2020 pour environ 14 M€
- une augmentation de 30 M€ au Canada (hors impact de change 10,2 M€).

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	493 965	532 611
Autres produits d'exploitation	20 632	8 188
Achats consommés	(384 618)	(390 820)
Charges de personnel	(105 831)	(122 233)
Autres charges d'exploitation	(3 941)	(2 719)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amor. et déps)	20 207	25 026
Impôts et taxes	(4 041)	(4 523)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(7 716)	(6 935)
Résultat d'exploitation	8 450	13 567

Le résultat d'exploitation est un produit de 8,4 M€ contre un produit de 13,6 M€ en 2019. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 20 M€ contre un produit de 25 M€ en 2019.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	151	376
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(327)	(486)
Coût de l'endettement financier	(176)	(110)
Revenus sur immobilisations financières	4	9
Provisions nets sur immobilisations financières	(40)	8
Opérations sur immobilisations financières	(35)	17
Gains de change	2	40
Résultats de change	2	40
Total résultat financier	(209)	(53)

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporel	603	387
Produits de cession d'immobilisations financière	16 606	202
Autres produits exceptionnels	808	1 461
Opérations de gestion et autres provisions	55	1 809
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	6	7
Total Produits exceptionnels	18 079	3 865
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(562)	(450)
Cessions d'immobilisations financières	(10 748)	(223)
Autres charges exceptionnelles	(616)	(2 346)
Opérations de gestion et autres provisions	(117)	(1 530)
Total Charges exceptionnelles	(12 044)	(4 549)
Résultat exceptionnel avant impôt	6 035	(683)

Les produits de cession pour 16,6 M€ ont été générés par la cession des entités du pôle SANET et la VNC des titres consolidés du pôle Sanet s'élève à 10,7 M€, soit une plus value d'environ 5,8 M€.

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Impôt différé	- 530	- 1 183
Impôt exigible	- 13	- 1 382
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	- 593	- 579
Impôt sur les bénéfices	- 1 136	- 3 143

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2020
Résultat avant impôt	11 749
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	28,00%
(Charge) produit d'impôt théorique	(3 290)
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	(702)
Autres différences permanentes	1 732
Effet des changements de taux d'impôt	(121)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	1 262
Retenues à la source	(3)
Autres	(14)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(1 136)
Taux d'impôt effectif (%)	9,67%

8 Autres informations

8.1 Événements postérieurs à la clôture

Malgré les vagues successives de la COVID-19, le groupe Fayolle continue à servir ses clients tout en maintenant des mesures de sécurité strictes pour ses salariés.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2020
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	380 090	232 679
Autres		
Engagements reçus		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	1 277	971
Autres	-	-

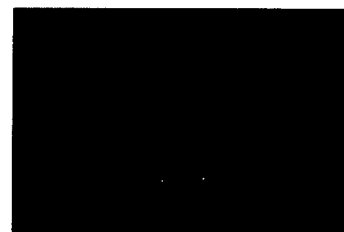
Dont cautions de marché émises au 31/12/2020 au Canada : 216 085 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1 692 salariés au 31 décembre 2020 (dont 766 salariés au Canada).

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2020 s'élèvent à 193 755 € HT.



SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

**S.A. au capital de 1 739 622 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2020

CERTIFIÉ CONFORME

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Le Président

Jean Michel RELENNE
50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €

**30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY**

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 31 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes consolidés de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

2. Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

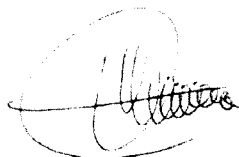
Au Perreux sur Marne, le 2 juin 2021

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes



A Choisy le Roi le 2 juin 2021

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes



SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 23 AVRIL 2021**

Le vingt-trois avril deux mille vingt et un à 14h30 heures, le Conseil de Surveillance s'est réuni par visio-conférence suite à la situation sanitaire sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Arrêté des termes du rapport transmis à l'Assemblée
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Messieurs Claude Chaillié, Louis Marandas, Nicolas Molis et Antoine Butin

La séance est présidée par Mr Louis Marandas, Président du Conseil.

Le Président constate que la moitié au moins des membres en fonction est présente et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Monsieur Jean Michel HELENNE, commissaire aux comptes est absent et excusé.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Le Conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat, ainsi que des comptes consolidés.

Le Président précise que les comptes annuels et consolidés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

De la même manière le Conseil prend connaissance du rapport de gestion annuel et du rapport de groupe.

Une discussion s'engage alors entre les membres sur ces comptes.

Plus personne ne demandant la parole, le Conseil décide d'approuver les comptes transmis par le Directoire en l'état.

Il est ensuite procédé à la rédaction du rapport qui sera transmis à l'Assemblée Générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et en l'absence de questions diverses, la séance est close à 15H30.

Le Président
Louis MARANDAS



SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

**RAPPORT DE GESTION SUR
LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de nos activités et de nos perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 493 965 K€ contre 532 611 K€ en 2019.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 485 515 K€ contre 519 044 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 209 K€, un résultat exceptionnel positif de 6 035 K€, un impôt sur les sociétés de 1 136 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 2 640 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 10 613 K€ contre 9 246 K€ l'exercice précédent.
Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 9 655 K€ et un résultat hors groupe de 958 K€.
Nos capitaux propres s'élèvent à 78 828 K€ contre 87 465 K€ en 2019.

Les données chiffrées de nos filiales françaises sont les suivantes :

- SA Francis Fayolle :

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1 435 067 € contre 1 608 900 € en 2019.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2 265 889 € contre 2 356 144 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort positif à 94 778 €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1 836 042 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1 555 999 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.
- Les charges financières s'élèvent à 2 469 214 € essentiellement constituées de dotation aux provisions sur titres de participations.

Le résultat courant avant impôt ressort à – 538 394 €

Notre résultat exceptionnel ressort positif pour 10 961 738 € essentiellement composé de plus-value sur cessions de titres.

Le Directeur

[Signature]

CERTIFICAT

L'impôt société s'élève à 37 006 €

Après prise en compte du total des produits de 15 203 250 €, du total des charges de 4 816 912 €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 10 386 338€.

Le total du bilan est de 131 581 768 € au 31 décembre 2020. Les capitaux propres sont de 97 844 724€, les immobilisations nettes d'amortissement s'élèvent à 104 892 403 € dégageant ainsi un fonds de roulement de (7 047 679 €)

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 15 852 766 € contre 79 339 408 € pour l'exercice précédent. Cette forte diminution est due à la finalisation du transfert d'activité réalisée en 2018.

Les produits d'exploitation ressortent à 18 974 766 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice de 18 346 325 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 628 441 €.

Le résultat financier ressort à 196 557 € essentiellement du fait de nos dividendes perçus.

Notre résultat courant avant impôt ressort à donc à 893 613 €.

Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 83 748 € concernant essentiellement des produits sur opération en capital et des reprises sur provisions et transferts de charges, et des charges exceptionnelles pour 157 862 €, principalement constituées par des dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif pour 74 115 €.

Le total des produits est de 19 372 692 € et le total des charges s'élève à 18 553 193 €, notre résultat net ressort positif de 819 499 € contre 672 790 € pour 2019.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan était de 30 714 613 €. L'actif net s'élevant à 18 612 554 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 8 154 087 €, le fonds de roulement ressort à 10 458 467 €.

Crise du Covid-19 :

Nos activités n'ont été que faiblement affecté par la pandémie du Covid-19 ; si le second trimestre a subi une diminution du chiffre d'affaires, une compensation s'est établie au cours du second semestre.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 3.754 391 € contre 3 724 996 € en 2019.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 4 287 331 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 339 209 €.

Notre total des produits s'élevant à 5 227 250 € et celui des charges à 4 740 263 €, le résultat net est positif de 486 987 €.

L'actif net s'élève à 1 192 683 €, après déduction des immobilisations nettes de 280 326 €, le fonds de roulement ressort à 912 357 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 7 643 827 € contre 9 184 466 € l'année précédente, soit une diminution de 1 540 639 € par rapport à 2019.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 7 661 664 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 445 089 €.

Avec des produits financiers de 23 441 € minorés par des charges financières de 2 117 €, le résultat financier ressort en positif à 21 223 € et notre résultat courant présente un solde positif de 466 312 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 13 200 € du fait de produits exceptionnels, de l'impôt sur les bénéfices de 133 411 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 346 101 €.

Le total du bilan s'élève à 6 718 675 € composé à hauteur de 40 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 713 766 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 422 705 €, le fonds de roulement ressort à 2.291 061 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 11 648 022 € contre 14 024 633 € en 2019.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 11 853 800 € et des charges d'exploitation de 11 083 910 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 769 890 €.

Des charges financières de 10 319 €, et l'absence de produits financiers font apparaître un résultat financier négatif de (10 319) €.

Le résultat courant avant impôts est positif de 759 571 €.

L'impôt sur les sociétés est de 185 304 €

Après prise en compte du total des produits à 11 858 717 € et du total des charges de 11 372 533 €, notre résultat net est positif à hauteur de 486 184 €.

L'actif net s'élevant à 2 296 689 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 724 131 €, le fonds de roulement ressort à (1 427 442) €.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan était de 8 846 535 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 060 756 € contre 2 400 258 € lors de l'exercice 2019. Le total des produits s'élève à 2.2 090 879 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 2.070 395 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 20 484 €.

Avec des produits financiers de 14.987 €, et des charges financières pour 524 €, le résultat financier est positif à hauteur de 14 964 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 34 948 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 32 655 €.

Au 31 décembre 2020 le total du bilan atteint 2.925 550 €.

L'actif net s'élevant à 1 435 584 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 256 650 €, le fonds de roulement ressort à 1 178 934 €.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 537 437 432 \$CAD contre 465 814 651 \$CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des consommations de matières pour 500 700 443 \$CAD et des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 35 263 601 \$CAD, le résultat d'exploitation ressort à 1 473 388 \$CAD.

Le résultat net ressort à 277 515 \$CAD.

Les capitaux propres s'élevant à 80 669 014 \$CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 54 262 391 \$CAD, le fonds de roulement ressort à 26 406 623 \$CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver ces comptes consolidés.

Nous espérons que l'ensemble des propositions qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire

